Le budget supplémentaire du Syndicat

approuvé par
le Comité d'administration du 15 octobre 2018

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ
EN ILE-DE-FRANCE
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

SEANCE DU COMITE DU 15 OCTOBRE 2018

AFFAIRE N° 2

RAPPORT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

Le budget supplémentaire 2018 s'élève en dépenses et en recettes à 7,738 millions d'euros dont 1,565 million d'euros pour la section de fonctionnement et 6,173 millions d'euros pour la section d'investissement.

Il s'ajoute au budget primitif voté le 12 février 2018 qui s'élevait en dépenses et en recettes à 41,775 millions d'euros dont 32,560 millions d'euros pour la section de fonctionnement et 9,215 millions d'euros pour la section d'investissement (délibération 18-04 du 12 février 2018).

Soit un total de 49,513 millions d'euros dont 34.125 millions d'euros pour la section de fonctionnement et 15.388 millions d'euros pour la section d'investissement.

Le présent budget est voté avec reprise des excédents et des restes à réaliser figurant au compte administratif de l'exercice 2017 (délibération 18-14 du 25 juin 2018).

<u>Section de fonctionnement</u> : Valeurs en millions d'euros.

Prévisions de dépenses de fonctionnement : 1,565 million d'euros

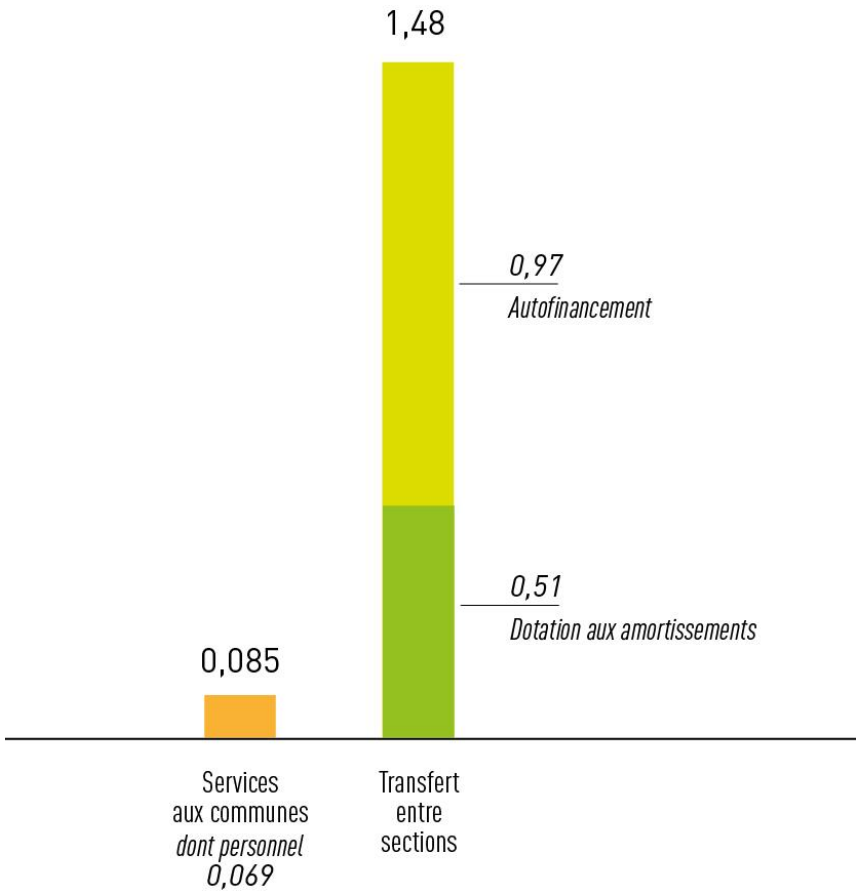

1. L'inscription de 69 k€ en charges de personnel (chapitre 012) pour le remplacement d'un agent en longue maladie par un intérimaire. Le Syndicat a souscrit une assurance qui lui rembourse 20 k€, soit le montant du salaire de base de l'agent (hors primes et charges).

2. L'inscription de 16 k€ en charges à caractère général (chapitre 011) pour la prise en charge de locations de salles non comptabilisées au budget primitif. Le Syndicat avait prévu d'utiliser sa propre salle de réunion pour les formations qu'il finance au bénéfice de ses communes syndiquées pour l'obtention du certificat AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux) mais cela n'a pas été possible en 2018 compte tenu du planning des réunions internes.

3. 1.48 million d'euros de dépenses d'ordre de transfert à la section d'investissement : 0.97 pour l'autofinancement de la section d'investissement et 0.51 million d'euros pour la dotation aux amortissements.

Prévisions de recettes de fonctionnement : 1.565 million d'euros.

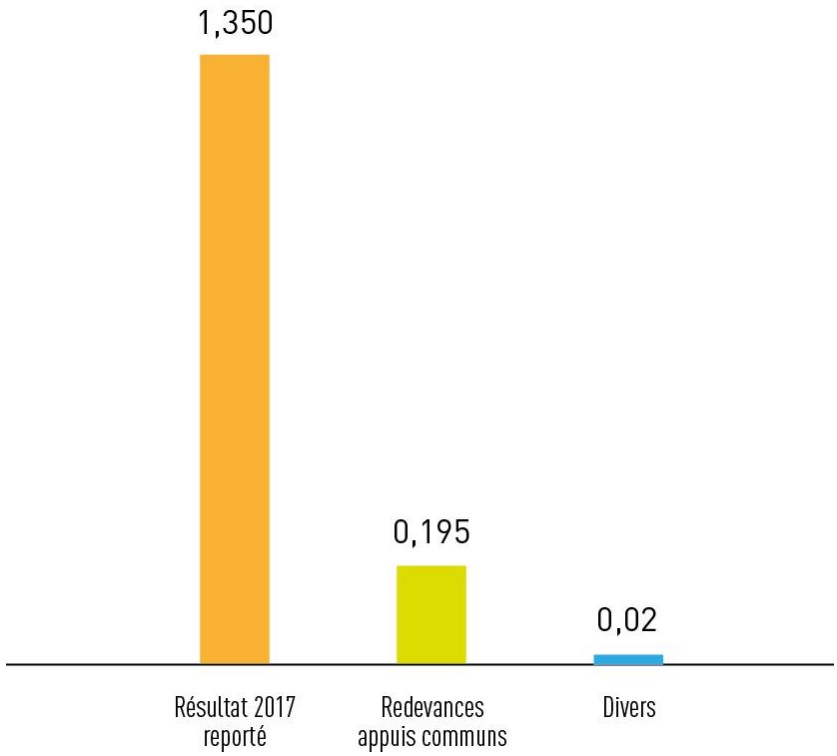

1. Résultat de fonctionnement 2017 reporté (délibération 18-14 du 25 juin 2018) pour 1,350 million d'euros.

2. Redevances « appuis communs » versées par les sociétés de télécommunications (fibre optique) pour 0,195 million d'euros dans le cadre des travaux d'enfouissement de réseaux d'électricité (Conventions approuvées par délibérations 16-44 à 16-47 du 17 octobre 2016).

3. Assurance « risques statutaires » pour 20 000 euros (remboursement partiel du traitement d'un agent en longue maladie).

<u>Section d'investissement</u> : **Valeurs en millions d'euros**

Prévisions de dépenses d'investissement : 6,173 millions d'euros.

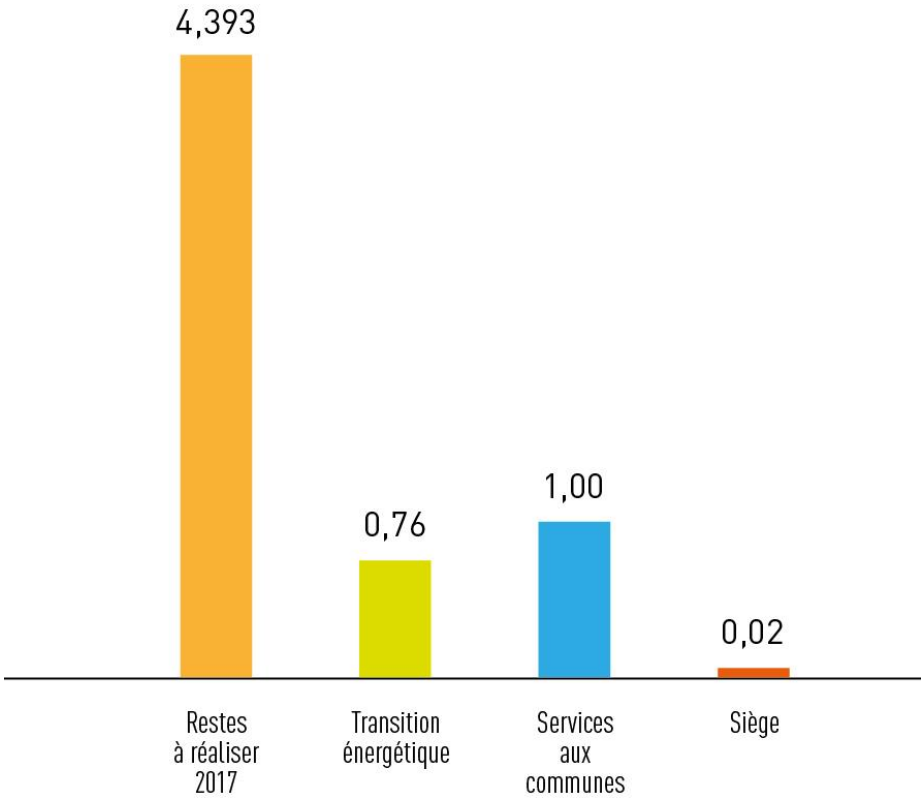

1. Les restes à réaliser 2017 pour un montant de 4,393 millions d'euros

    a. Travaux d'enfouissement : 2 026 547,40 euros,
    b. Travaux en cours station de compression gaz : 474 640,02 euros,
    c. Souscription au capital de la SEML Sigeif Mobilités (solde à verser) : 1 375 000 euros
    d. Souscription au capital de la SEM Energies Posit'if (solde à verser) : 7 967 euros,
    e. Subventions aux communes : 301 000 euros,
    f. Coopération décentralisée : 116 925 euros,
    g. Equipement du Sigeif (logiciels, bureautique et informatique) : 91 271,37 euros.

2. Inscription de 2 lignes de subventions au 204 1482 (subventions d'équipement) :

    a. Dispositif d'urgence destiné à permettre aux communes situées sur le territoire « Autolib » de transformer leurs stations : 0,2 million d'euros,
    b. Dispositif pour aider les autres communes « électricité » à s'équiper en bornes de recharge accélérée : 0,2 million d'euros.

3. Inscription de frais d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour préparer la mise en œuvre d'un projet de méthanisation sur le port de Gennevilliers : 0,100 million d'euros. Au total, la part financière du Sigeif sur toute la durée de la phase d'étude et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, devrait s'élever vraisemblablement à 200 000 euros (10 % du coût total des études, participation plafonnée à 400 000 euros).

4. Inscription d'1 million d'euros pour les travaux d'enfouissement (0.7 million d'euros pour tenir compte de l'excédent de recettes en 2017 et 0,3 million d'euros de nouvelles dépenses 2018). Après un léger fléchissement du montant des travaux d'enfouissement programmés par les communes, entre 2014 et 2016, on constate depuis 2017, une augmentation sensible de l'activité du service.

5. Inscription de 0.260 million d'euros comme provision pour une prise de participation dans la société de projet de Marcoussis (aucun versement ne devrait avoir lieu avant 2019). Le Sigeif constitue avec Engie Green une société de projet, pour la construction d'une ferme photovoltaïque sur le territoire de la commune de Marcoussis, au sein de laquelle il souhaite s'engager à hauteur de 2 millions d'euros maximum. Le solde de l'engagement devrait être couvert par un emprunt inscrit au budget primitif 2019.

6. Inscription de 20 000 euros pour la climatisation du siège (remplacée suite à une fuite due à la corrosion des conduits).

Prévisions de recettes d'investissement : 6,173 millions d'euros.

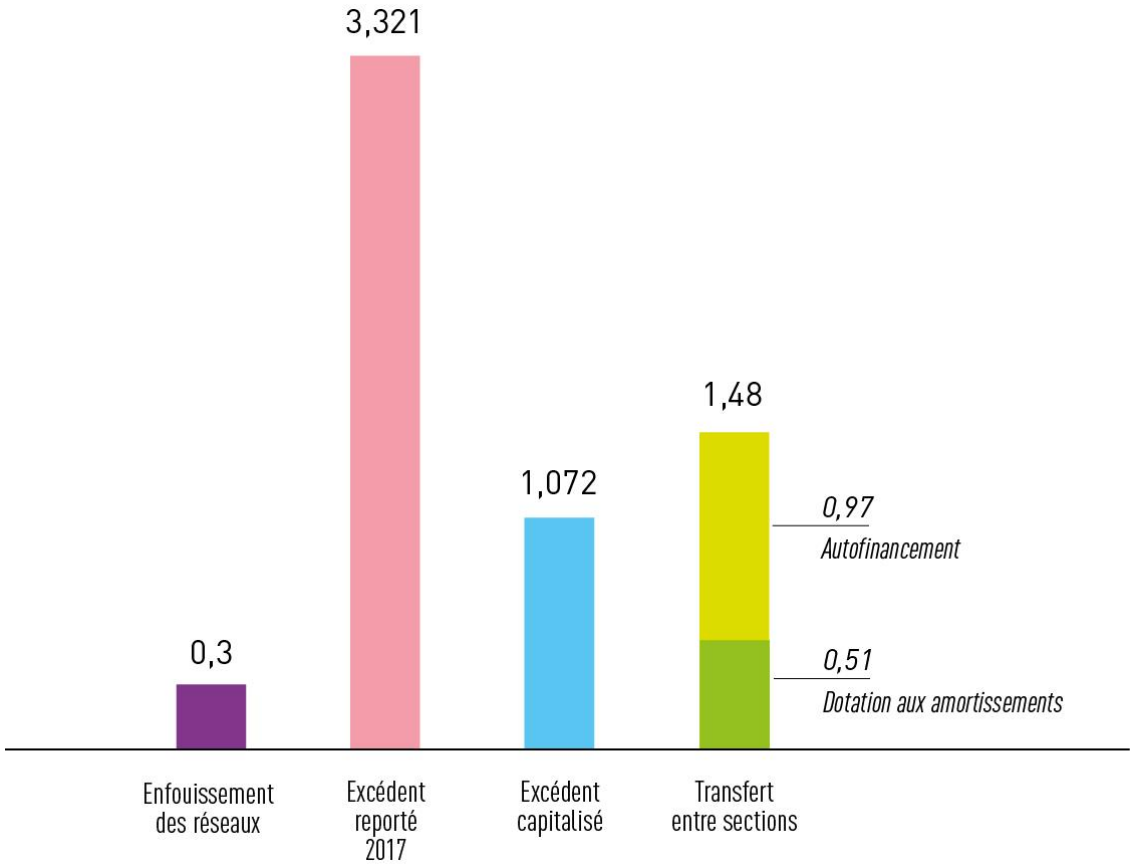

1. Excédent de 2017 reporté (délibération 18-14 du 25 juin 2018) : 3,321 millions d'euros.

2. Excédents de fonctionnement capitalisés (délibération 18-14 du 25 juin 2018) : 1,072 million d'euros.

3. Autofinancement : 0,967 million d'euros.

4. Dotation aux amortissements : 0,513 million d'euros.

5. Recettes d'investissement pour l'enfouissement de réseaux d'électricité : 0,3 million d'euros.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT MIXTE COMMUNAL - SIGEIF (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005043300024

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE EPL

M. 14

Budget supplémentaire (3)
Voté par nature

BUDGET : BUDGET SIGEIF (4)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

I. Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 3

B - Modalités de vote du budget 4

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - sections 5

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 6

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7-8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9-10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11-12

III. Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13-16

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 17-18

B1 - Section d'investissement - détail des dépenses 19-21

B2 - Section d'investissement - détail des recettes 22-23

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 24

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par compétence 25-29

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 30

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 31-34

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 35

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours 36

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 37-38

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 39

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes 40

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 41

A4 - Etat des provisions 42

A5 - Etalement des provisions 43

A6 - Equilibre des opérations financières 44-46

A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes - services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement 47

A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes - services d'eau et d'assainissement - Investissement 48

A7.2.1 - Etat de répartition de la TEOM - Fonctionnement 49

A7.2.2 - Etat de répartition de la TEOM - Investissement 50

A8 - Etat des charges transférées 51

A9 - Etat des opérations pour le compte de tiers 52

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par l'établissement public 53

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 54

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail 55

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé 56

B1.5 - Etat des autres engagements donnés 57

B1.6 - Etat des engagements reçus 58

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 59

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 60

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 61

B3 - Etat des recettes grévées d'une affectation spéciale 62

C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel 63-66

C2 - Liste des organismes dans lesquels ont été pris un engagement financier 67

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère l'établissement public 68

C3.2 - Liste des établissements publics créés 69

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 70

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 71

D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes 72

D2 - Arrêtés et signatures 73-75

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Informations statistiques	Valeurs
I - Compétence "GAZ" :	
Nombre de communes syndiquées au 01/01/2018 :	185
Population au 01/01/2018 :	5 550 144
Nombre d'abonnés sur le territoire de la concession au 01/01/2018 :	1 216 967
Longueur totale des réseaux en concession au 01/01/2018 en km :	9 426
Valeur brute comptable des ouvrages mis en concession au 01/01/2018 en M€ :	1 192
II - Compétence "ELECTRICITÉ" :	
Nombre de communes syndiquées au 01/01/2018 :	64
Population au 01/01/2017 :	1 417 257
Nombre d'usagers sur le territoire de la concession au 01/01/2017 :	681 817
Longueur totale des réseaux de la concession au 01/01/2017 en km :	8 785
Valeur nette comptable des ouvrages de la concession au 01/01/2017 en M€ :	429
Valeur brute comptable des ouvrages mis en concession au 01/01/2017 en M€ :	836
Provisions constituées pour renouvellement au 01/01/2017 en M€	202
III - Compétence "ENR"	
Nombre d'établissements publics adhérents	1
Population au 01/01/2014	313 533

Informations financières - Ratios	Valeurs
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	-
2 - Produit des impositions directes / population	-
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	-
4 - Dépenses d'équipement brut / population	-
5 - Encours de la dette / population	-
6 - DGF / population	-
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (*)	0,57
8 - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	-
8 bis - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	-
9 - Dépenses de fonct.et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	0,88
10 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (*)	0,77
11 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (*)	0,05

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 564 827,32	215 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 349 827,32
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 564 827,32	1 564 827,32

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 780 000,00	2 851 953,05
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 393 350,79	0,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 321 397,74
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	6 173 350,79	6 173 350,79

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 738 178,11	7 738 178,11

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 726 000.00		16 000.00	16 000.00	1 742 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 896 000.00		68 827.32	68 827.32	2 964 827.32
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	23 000 000.00				23 000 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	280 000.00				280 000.00
Total des dépenses de gestion courante		27 902 000.00		84 827.32	84 827.32	27 986 827.32
66	CHARGES FINANCIERES	22 000.00				22 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 000.00				46 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		27 970 000.00		84 827.32	84 827.32	28 054 827.32
023	***VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT***	***2 806 000.00***		***967 000.00***	***967 000.00***	***3 773 000.00***
042	***OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS***	***1 784 000.00***		***513 000.00***	***513 000.00***	***2 297 000.00***
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***4 590 000.00***		***1 480 000.00***	***1 480 000.00***	***6 070 000.00***
TOTAL		32 560 000.00		1 564 827.32	1 564 827.32	34 124 827.32

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	34 124 827.32

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 350 000.00				1 350 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	23 220 000.00				23 220 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	525 000.00				525 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 425 000.00		195 000.00	195 000.00	7 620 000.00
Total des recettes de gestion courante		32 520 000.00		195 000.00	195 000.00	32 715 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000.00		20 000.00	20 000.00	60 000.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		32 560 000.00		215 000.00	215 000.00	32 775 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		32 560 000.00		215 000.00	215 000.00	32 775 000.00

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 349 827.32

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	34 124 827.32

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 070 000.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	70 000.00	125 496.28	100 000.00	100 000.00	295 496.28
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	2 950 000.00	201 925.00	400 000.00	400 000.00	3 551 925.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 000.00	275.09	20 000.00	20 000.00	50 275.09
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 625 000.00	2 682 687.42	1 000 000.00	1 000 000.00	8 307 687.42
24	IMMOBILISATIONS AFFECTEES, CONCEDEES, AFFERMEES...					
48	COMPTES DE REGULARISATION					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		7 675 000.00	3 010 383.79	1 520 000.00	1 520 000.00	12 205 383.79
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	700 000.00				700 000.00
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.		1 382 967.00	260 000.00	260 000.00	1 642 967.00
Total des dépenses financières		700 000.00	1 382 967.00	260 000.00	260 000.00	2 342 967.00
45x1	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		8 375 000.00	4 393 350.79	1 780 000.00	1 780 000.00	14 548 350.79
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES*	***840 000.00***				***840 000.00***
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***840 000.00***				***840 000.00***
TOTAL		9 215 000.00	4 393 350.79	1 780 000.00	1 780 000.00	15 388 350.79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	15 388 350.79

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	2 900 000.00		300 000.00	300 000.00	3 200 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
48	COMPTES DE REGULARISATION					
Total des recettes d'équipement		2 900 000.00		300 000.00	300 000.00	3 200 000.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	20 000.00				20 000.00
1068	Excédents de fonct. capitalisés			1 071 953.05	1 071 953.05	1 071 953.05
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	840 000.00				840 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	25 000.00				25 000.00
Total des recettes financières		885 000.00		1 071 953.05	1 071 953.05	1 956 953.05
45x2	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		3 785 000.00		1 371 953.05	1 371 953.05	5 156 953.05
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*	***2 806 000.00***		***967 000.00***	***967 000.00***	***3 773 000.00***
040	*OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS*	***1 784 000.00***		***513 000.00***	***513 000.00***	***2 297 000.00***
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES*	***840 000.00***				***840 000.00***
Total des recettes d'ordre d'investissement		***5 430 000.00***		***1 480 000.00***	***1 480 000.00***	***6 910 000.00***
TOTAL		9 215 000.00		2 851 953.05	2 851 953.05	12 066 953.05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	3 321 397.74

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	15 388 350.79

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 070 000.00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	416 192,94		416 192,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	69 027,32		69 027,32
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	*0,00*	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	*513 000,00*	513 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*967 000,00*	967 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		**500 220,26**	***1 480 000,00***	**1 980 220,26**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 980 220,26**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	*Neutral. amort. subv. équip. versées*		*0,00*	*0,00*
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	225 496,28	*0,00*	225 496,28
204	Subventions d'équipement versées	601 925,00	*0,00*	601 925,00
21	Immobilisations corporelles (6)	20 275,09	*0,00*	20 275,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 682 687,42	*0,00*	3 682 687,42
26	Participations et créances rattachées	1 642 967,00	*0,00*	1 642 967,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (5)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (5)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		**6 173 350,79**	***0,00***	**6 173 350,79**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**6 173 350,79**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	195 000,00	*0,00*	195 000,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	*0,00*	20 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		**215 000,00**	***0,00***	**215 000,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 349 827,32

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 564 827,32

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	300 000,00	*0,00*	300 000,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*513 000,00*	513 000,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*		*967 000,00*	967 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		**300 000,00**	***1 480 000,00***	**1 780 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	3 321 397,74

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 071 953,05

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 173 350,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 726 000.00	16 000.00	16 000.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	85 000.00		
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
	FOURNITURES NON STOCKABLES			
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	10 000.00		
	FOURNITURES NON STOCKEES			
60622	CARBURANTS	30 000.00		
60623	ALIMENTATION	7 000.00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	4 000.00		
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	4 000.00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	4 000.00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	4 000.00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	20 000.00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 000.00		
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	971 000.00	16 000.00	16 000.00
	LOCATIONS			
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	123 000.00	16 000.00	16 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	113 000.00		
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	50 000.00		
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			
61551	MATERIEL ROULANT	5 000.00		
6156	MAINTENANCE	205 000.00		
6161	ASSURANCE MULTIRISQUES	10 000.00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	395 000.00		
	DIVERS			
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	30 000.00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	40 000.00		
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	658 000.00		
	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES			
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	7 000.00		
6226	HONORAIRES	2 000.00		
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	4 000.00		
6228	DIVERS	173 000.00		
	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	30 000.00		
6232	FETES ET CEREMONIES	5 000.00		
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	25 000.00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	40 000.00		
6237	PUBLICATIONS	41 000.00		
6238	DIVERS	4 000.00		
	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS			
6244	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	3 000.00		
	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7 000.00		
6256	MISSIONS	20 000.00		
6257	RECEPTIONS	40 000.00		
	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	60 000.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	35 000.00		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 000.00		
	DIVERS			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	130 000.00		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	30 000.00		
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 000.00		
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	12 000.00		
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
	IMPOTS DIRECTS			
63512	TAXES FONCIERES	5 000.00		
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	7 000.00		
012	**CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES**	**2 896 000.00**	**68 827.32**	**68 827.32**
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	72 000.00		
	IMPOTS, TAXES ET VERS. SUR REMUN. (AUTRES ORGANIS.			
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	41 000.00		
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	8 000.00		
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	23 000.00		
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	2 824 000.00	68 827.32	68 827.32
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
	PERSONNEL TITULAIRE			
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	740 000.00		
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	33 000.00		
64118	AUTRES INDEMNITES	461 000.00		
	PERSONNEL NON TITULAIRE			
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	800 000.00		
	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	320 000.00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	300 000.00		
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	24 000.00		
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	5 000.00		
	AUTRES CHARGES SOCIALES			
	ALLOCATIONS DE CHOMAGE			
64731	VERSEES DIRECTEMENT	10 000.00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	6 000.00		
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	2 000.00		
	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			
6488	AUTRES CHARGES	123 000.00	68 827.32	68 827.32
014	**ATTENUATIONS DE PRODUITS**	**23 000 000.00**		
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	23 000 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	REVERSEMENTS ET RESTITUTIONS SUR IMPOTS ET TAXES			
7398	REVERSEMENTS, RESTITUTIONS ET PRELEV. DIVERS	23 000 000.00		
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**280 000.00**		
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	280 000.00		
	INDEMN. FRAIS DE MISSION ET DE FORM. MAIRES ET ADJ			
6531	IMDEMNITES	150 000.00		
6532	FRAIS DE MISSION	55 000.00		
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	20 000.00		
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	35 000.00		
6535	FORMATION	6 000.00		
6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	14 000.00		
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		**27 902 000.00**	**84 827.32**	**84 827.32**
66	**CHARGES FINANCIERES**	**22 000.00**		
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	22 000.00		
	CHARGES D'INTERETS			
	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES			
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	22 000.00		
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**46 000.00**		
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 000.00		
	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERAT. DE GESTION			
6714	BOURSES ET PRIX	1 000.00		
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 000.00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 000.00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		**27 970 000.00**	**84 827.32**	**84 827.32**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*	*2 806 000.00*	*967 000.00*	*967 000.00*
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*	*2 806 000.00*	*967 000.00*	*967 000.00*
042	*OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS*	*1 784 000.00*	*513 000.00*	*513 000.00*
- 67 -	*CHARGES EXCEPTIONNELLES*			
- 68 -	*DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS*	*1 784 000.00*	*513 000.00*	*513 000.00*
6811	*DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT* *DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES*	*1 784 000.00*	*513 000.00*	*513 000.00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		*4 590 000.00*	*1 480 000.00*	*1 480 000.00*
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*4 590 000.00*	*1 480 000.00*	*1 480 000.00*

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	32 560 000.00	1 564 827.32	1 564 827.32

RESTES A REALISER N-1	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	1 564 827.32

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
70	**PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES**	**1 350 000.00**		
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	1 350 000.00		
	AUTRES PRODUITS			
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	25 000.00		
	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE			
70848	AUX AUTRES ORGANISMES	40 000.00		
	REMBOURSEMENTS DE FRAIS			
70878	PAR D'AUTRES REDEVABLES	15 000.00		
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	1 270 000.00		
73	**IMPOTS ET TAXES**	**23 220 000.00**		
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	23 220 000.00		
	IMPOTS ET TAXES LIES A LA PRODUCT. ENERG. ET INDUS			
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	23 220 000.00		
74	**DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS**	**525 000.00**		
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	525 000.00		
	PARTICIPATIONS			
7472	REGIONS	50 000.00		
7473	DEPARTEMENTS	10 000.00		
74748	AUTRES COMMUNES	200 000.00		
74758	AUTRES GROUPEMENTS	90 000.00		
7478	AUTRES ORGANISMES	175 000.00		
75	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**7 425 000.00**	**195 000.00**	**195 000.00**
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 425 000.00	195 000.00	195 000.00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSION.	7 425 000.00	195 000.00	195 000.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		**32 520 000.00**	**195 000.00**	**195 000.00**
76	**PRODUITS FINANCIERS**			
- 76 -	PRODUITS FINANCIERS			
77	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**40 000.00**	**20 000.00**	**20 000.00**
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000.00	20 000.00	20 000.00
	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	40 000.00	20 000.00	20 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		**32 560 000.00**	**215 000.00**	**215 000.00**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre / Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		32 560 000.00	215 000.00	215 000.00
	RESTES A REALISER N-1			
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 349 827.32
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			1 564 827.32

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
20	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**	**70 000.00**	**100 000.00**	**100 000.00**
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	70 000.00	100 000.00	100 000.00
	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT			
2031	FRAIS D'ETUDES		100 000.00	100 000.00
	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES,			
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	70 000.00		
204	**SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES**	**2 950 000.00**	**400 000.00**	**400 000.00**
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 950 000.00	400 000.00	400 000.00
+204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	2 950 000.00	400 000.00	400 000.00
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS			
2041482	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 330 000.00	400 000.00	400 000.00
2041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	500 000.00		
	SUBVENT. D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE			
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	120 000.00		
21	**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**	**30 000.00**	**20 000.00**	**20 000.00**
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 000.00	20 000.00	20 000.00
	CONSTRUCTIONS			
2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.		20 000.00	20 000.00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	25 000.00		
2184	MOBILIER	5 000.00		
23	**IMMOBILISATIONS EN COURS**	**4 625 000.00**	**1 000 000.00**	**1 000 000.00**
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 625 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	4 625 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		**7 675 000.00**	**1 520 000.00**	**1 520 000.00**
16	**EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES**	**700 000.00**		
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	700 000.00		
	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
1641	EMPRUNTS EN EUROS	700 000.00		
26	**PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.**		**260 000.00**	**260 000.00**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
- 26 - 261	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PART. TITRES DE PARTICIPATION		260 000.00 260 000.00	260 000.00 260 000.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		**700 000.00**	**260 000.00**	**260 000.00**
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		**8 375 000.00**	**1 780 000.00**	**1 780 000.00**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES*	*840 000.00*		
- 27 -	*AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES*	*840 000.00*		
2762	*AUTRES CREANCES IMMOBILISEES* *CREANCES SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION TVA*	*840 000.00*		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*840 000.00*		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	9 215 000.00	1 780 000.00	1 780 000.00

RESTES A REALISER N-1	4 393 350.79
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	6 173 350.79

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
13	**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES**	**2 900 000.00**	**300 000.00**	**300 000.00**
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 900 000.00	300 000.00	300 000.00
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES			
1323	DEPARTEMENTS	200 000.00		
13248	AUTRES COMMUNES	920 000.00		
13258	AUTRES REGROUPEMENTS	50 000.00		
1328	AUTRES	1 730 000.00	300 000.00	300 000.00
16	**EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES**			
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
23	**IMMOBILISATIONS EN COURS**			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS			
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		**2 900 000.00**	**300 000.00**	**300 000.00**
10	**DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES**	**20 000.00**	**1 071 953.05**	**1 071 953.05**
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	20 000.00	1 071 953.05	1 071 953.05
	DOTATIONS ET FONDS D'INVESTISSEMENT			
	FONDS D'INVESTISSEMENT			
10222	F.C.T.V.A.	20 000.00		
	RESERVES			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		1 071 953.05	1 071 953.05
27	**AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**	**840 000.00**		
- 27 -	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	840 000.00		
	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES			
2762	CREANCES SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION TVA	840 000.00		
024	**PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS**	**25 000.00**		
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	25 000.00		
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		**885 000.00**	**1 071 953.05**	**1 071 953.05**
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES		**3 785 000.00**	**1 371 953.05**	**1 371 953.05**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*	*2 806 000.00*	*967 000.00*	*967 000.00*
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*	*2 806 000.00*	*967 000.00*	*967 000.00*
040	*OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS*	*1 784 000.00*	*513 000.00*	*513 000.00*
- 26 -	*PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PART.*			
- 28 -	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS*	*1 784 000.00*	*513 000.00*	*513 000.00*
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	FRAIS ETUDES, RECH. ET DE DEVELOP. ET D'INSERT.			
28031	*FRAIS D'ETUDES*	*21 000.00*	*14 000.00*	*14 000.00*
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
28041482	*BATIMENTS ET INSTALLATIONS*	*1 485 000.00*	*312 000.00*	*312 000.00*
28041582	*BATIMENTS ET INSTALLATIONS*	*86 000.00*	*84 000.00*	*84 000.00*
280421	*BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES*	*58 000.00*		
280422	*BATIMENTS ET INSTALLATIONS*	*3 000.00*		
	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,LICENCES			
28051	*CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES*	*71 000.00*	*6 000.00*	*6 000.00*
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	CONSTRUCTIONS			
28135	*INSTALL.GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS*	*6 000.00*		
	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI			
28148	*AUTRES CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI*		*97 000.00*	*97 000.00*
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
28158	*AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.*	*5 000.00*		
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28183	*MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE*	*25 000.00*		
28184	*MOBILIER*	*24 000.00*		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		*4 590 000.00*	*1 480 000.00*	*1 480 000.00*
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES*	*840 000.00*		
- 21 -	*IMMOBILISATIONS CORPORELLES*	*840 000.00*		
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2188	*AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES*	*840 000.00*		
- 26 -	*PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PART.*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*5 430 000.00*	*1 480 000.00*	*1 480 000.00*

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	9 215 000.00	2 851 953.05	2 851 953.05

RESTES A REALISER N-1	
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 321 397.74
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	6 173 350.79

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

SYNDICATS DE L'ARTICLE L 5212-16 DU CGCT

PRESENTATION CROISEE PAR COMPETENCE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	ADMINISTRATION GENERALE	COMPETENCE 1 GAZ	COMPETENCE 2 ELECTRICITE	COMPETENCE 3 ENERGIES RENOUVELABLES
TOTAL DEPENSES	32 047 680,00	1 021 600,00	1 055 547,32	
011 Charges à caract. gal	1 742 000,00			
012 Charges de personnel	955 680,00	1 013 600,00	995 547,32	
65 Autres ch. de gest. Cour.	280 000,00			
014 Atténuation de prod.	23 000 000,00			
66 Charges financières (1)		8 000,00	14 000,00	
6611 ICNE N				
67 Charges exceptionnelles			46 000,00	
73 Impôts et taxes				
042 Dot. Aux amts et prov.	2 297 000,00			
dont : dépenses d'administration générale				
022 Dépenses imprévues				
023 Viremt. à la sect. d'invt.	3 773 000,00			
002 Déficit de fonct (2)				
TOTAL RECETTES	25 979 827,32	3 330 000,00	4 815 000,00	
70 Pro. des serv & du dom.	1 350 000,00			
72 Travaux en régie				
73 Impôts et taxes	23 220 000,00			
74 Dotations, participations		170 000,00	355 000,00	
75 Autres pr. de gest. Cour.		3 160 000,00	4 460 000,00	
013 Attén. de charges (1)				
6611 ICNE N-1 contrepassés				
76 Produits financiers				
77 Produits exceptionnels	60 000,00			
78 Reprises sur provisions				
79 Transfert de charges				
002 Exct. De fonct. Rep. (3)	1 349 827,32			

(1) Hors ICNE

(2) Si le compte administratif a été voté

(3) Si le compte administratif a été voté après affectation du résultat ou en cas de reprise anticipée du résultat sur délibération

Modalités de répartition des dépenses d'administration générale (pourcentage ou autre méthode)	Dépenses rapportées à la taille de la concession (gaz : 80% - électricité : 20%)	-3 191 467,79	-797 866,95	

DESIGNATION DE LA COMPETENCE DES COMMUNES ADHERENTES AU 1ER JANVIER 2012	GAZ	ELECTRICITE	ENERGIES RENOUVELABLES
Alfortville	1		
Andilly	1		
Antony	1		
Arcueil	1		
Argenteuil	1		
Arnouville-les-Gonesse	1		
Asnières-sur-Seine	1		
Attainville	1		
Aubervilliers	1		
Aulnay-sous-Bois	1	1	
Bagneux	1		
Bagnolet	1		
Baillet-en-France	1		
Ballainvilliers	1	1	
Belloy-en-France	1		

Bethemont-la-Forêt	1			
Bobigny	1			
Bois-colombes	1			
Bois-d'Arcy	1	1		
Boissy-saint-léger	1	1		
Bondy	1			
Bonneuil-en-France	1			
Bonneuil-sur-Marne	1			
Bouffémont	1			
Boulogne-billancourt	1			
Bourg-la-Reine	1			
Boussy-saint-Antoine	1			
Brou-sur-Chantereine	1	1		
Bry-sur-Marne	1			
CA Les Portes de l'Essonne	1	1		
Cachan	1			
Carrières-sur-Seine	1	1		
Champlan	1	1		
Charenton-le-Pont	1			
Chatenay-Malabry	1			
Châtillon	1			
Chatou	1	1		
Chauvry	1			
Chaville	1	1		
Chelles	1	1		
Chennevières-sur-Marne	1	1		
Chevilly-Larue	1			
Chilly-Mazarin	1			
Choisy-le-Roi	1			
Clamart	1			
Clichy-la-Garenne	1			
Colombes	1			
Courbevoie	1			
Courtry	1	1		
Créteil	1			
Croissy-sur-Seine	1	1		
Deuil-la-Barre	1			
Domont	1			
Drancy	1			
Dugny	1			
Eaubonne	1			
Enghien-les-Bains	1			
Epinay-sous-Sénart	1	1		
Epinay-sur-Seine	1			
EPT GPSO				1
Ermont	1			
Fontenay-aux-roses	1			
Fontenay-en-parisis	1			
Fontenay-le-Fleury	1	1		
Fontenay-sous-bois	1			
Fresnes	1			
Gagny	1	1		
Garches	1	1		
Garges-lès-Gonesse	1			
Gennevilliers	1			
Gentilly	1			
Gonesse	1			
Goussainville	1			
Grolay	1			
Igny	1			
Issy-les-Moulineaux	1			
Ivry-sur-Seine	1			
Joinville-le-Pont	1			
Jouy-en-Josas	1	1		
La Celle-saint-Cloud	1	1		
La Courneuve	1			
La-Garenne-Colombes	1			
Le Blanc-Mesnil	1	1		

Le Bourget	1			
Le Chesnay	1	1		
Le Kremlin-Bicêtre	1			
Le Perreux-sur-Marne	1			
Le Plessis-Robinson	1			
Le Pré-saint-Gervais	1			
Le Raincy	1	1		
Le Thillay	1			
Le Vésinet	1	1		
Les lilas	1			
Les Pavillons-sous-bois	1			
Levallois-Perret	1			
L'Haÿ-les-roses	1			
L'Ile-saint-Denis	1			
Limeil-Brévannes	1	1		
Livry-Gargan	1	1		
Longjumeau	1	1		
Louvres	1			
Maisons-Alfort	1			
Maisons-Laffitte	1	1		
Malakoff	1			
Mandres-les-roses	1	1		
Marcoussis	1	1		
Margency	1	1		
Marnes-la-coquette	1	1		
Marolles-en-Brie	1	1		
Massy	1	1		
Meudon	1	1		
Mitry-Mory	1	1		
Moisselles	1			
Montesson	1	1		
Montfermeil	1	1		
Montlignon	1			
Montmagny	1			
Montmorency	1			
Montreuil-sous-bois	1			
Montrouge	1			
Montsoult	1			
Nanterre	1			
Neuilly-Plaisance	1	1		
Neuilly-sur-Seine	1			
Nogent-sur-Marne	1			
Noisy-le-grand	1	1		
Noisy-le-sec	1			
Nozay	1	1		
Orly	1			
Orsay	1	1		
Pantin	1			
Périgny-sur-Yerres	1	1		
Pierrefitte-sur-Seine	1			
Piscop	1			
Puiseux-en-France	1			
Puteaux	1			
Rocquencourt	1	1		
Roissy-en-France	1			
Romainville	1			
Rosny-sous-bois	1			
Rueil-Malmaison	1	1		
Rungis	1			
Saint-Brice-sous-forêt	1			
Saint-Cloud	1	1		
Saint-Cyr-l'école	1	1		
Saint-Denis	1			
Saint-Gratien	1			
Saint-Mandé	1			
Saint-Martin-du-tertre	1			
Saint-Maur-des-Fossés	1			
Saint-Maurice	1			

Saint-Ouen	1		
Sannois	1		
Sarcelles	1		
Saulx-les-Chartreux	1	1	
Sceaux	1		
Servon	1	1	
Sevran	1	1	
Sèvres	1	1	
Soisy-sous-Montmorency	1		
Stains	1		
Suresnes	1		
Thiais	1		
Tremblay-en-France	1	1	
Vaires-sur-Marne	1	1	
Vanves	1		
Vaucresson	1	1	
Vaujours	1	1	
Vélizy-Villacoublay	1	1	
Verrières-le-Buisson	1	1	
Versailles	1	1	
Villaines-sous-bois	1		
Villebon-sur-Yvette	1	1	
Ville-d'Avray	1	1	
Villejuif	1		
Villemomble	1		
Villeneuve-la-Garenne	1		
Villeparisis	1	1	
Villepinte	1	1	
Villetaneuse	1		
Villiers-Adam	1		
Villiers-le-bel	1		
Vincennes	1		
Viroflay	1	1	
Vitry-sur-Seine	1		
Wissous	1	1	

SYNDICATS DE L'ARTICLE L. 5212-16 DU CGCT

PRESENTATION CROISEE PAR COMPETENCE INVESTISSEMENT

CHAPITRES	ADMINISTRATION GENERALE	COMPETENCE 1 GAZ	COMPETENCE 2 ELECTRICITE	COMPETENCE 3 ENERGIES RENOUVELABLES
TOTAL DEPENSES	451 163,37	2 765 640,02	12 171 547,40	
Dépenses d'équipt non ind.				
20 Immob. Incorporelles	55 496,28	110 000,00	30 000,00	
204 Subventions d'équipement	236 925,00	581 000,00	2 950 000,00	
21 Immob. Corporelles	115 775,09			
23 Immob en cours	35 000,00	474 640,02	7 616 547,40	
OPERATIONS VOTEES				
.....				
.....				
.....				
.....				
Dépenses financières				
10 Reversement de dotations				
13 Reversement de subv.				
16 Remb. d'emprunts (1)		225 000,00	475 000,00	
26 Acquisition de titres	7 967,00	1 375 000,00	260 000,00	
27 Immob. Financières				
041 Opérations patrimoniales			840 000,00	
Opérations d'ordre de section à section (3)				
dont ICNE N-1 contrepassés				
dont : dépenses d'adm. Gale				
020 Dépenses imprévues				
001 Solde d'exécution (4)				
TOTAL RECETTES	10 508 350,79	0,00	4 880 000,00	
Recettes aff. À l'équipement				
10 Dotations	20 000,00			
1068 Excédents capitalisés	1 071 953,05			
13 Subventions			3 200 000,00	
16 emprunts et dettes				
OPERATIONS VOTEES				
024 Produits de cession d'immobilisatins	25 000,00			
Recettes financières				
138 Subventions d'invt				
27 Transf de droit à déd TVA			840 000,00	
041 Opérations patrimoniales			840 000,00	
Opérations d'ordre de section à section (3)	2 297 000,00	0,00	0,00	
dont ICNE N				
021 Virt. De la section de fonct.	3 773 000,00	0,00	0,00	
Solde d'exécution (4)	3 321 397,74			

(1) Hors 1668

(2) Les dépenses sont égales aux recettes

(3) Dépenses d'investissement = recettes de fonctionnement ; recettes d'investissement = dépenses de fonctiont.

(4) N-1 si le compte administratif a été voté

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					**3 500 000,00**									
1641 Emprunts en euros (total)					3 500 000,00									
400471	CRCA Ile-de-France	27/05/2014	03/06/2014	03/09/2014	1 000 000,00	V	Euribor	1,410	1,410		T	C	O	A-1
603117081086	CRCA Ile-de-France	11/07/2011	02/05/2012	02/08/2012	1 000 000,00	V	Euribor	1,420	1,420		T	C	O	A-1
9687830	Caisse d'Epargne IDF	24/11/2015	28/01/2016	05/05/2016	1 500 000,00	F		0,730	0,730		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**3 500 000,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		**0,00**		**1 314 285,72**					**567 857,16**	**6 386,61**	**0,00**	**1 829,50**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 314 285,72					567 857,16	6 386,61	0,00	1 829,50
400471	N	0,00	A-1	125 000,00	1,00	V	Euribor	0,771	125 000,00	364,09	0,00	160,00
603117081086	N	0,00	A-1	214 285,72	3,00	V	Euribor	0,771	142 857,16	1 916,26	0,00	392,00
9687830	N	0,00	A-1	975 000,00	3,00	F		0,730	300 000,00	4 106,26	0,00	1 277,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**1 314 285,72**					**567 857,16**	**6 386,61**	**0,00**	**1 829,50**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 314 285,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	2	02/12/1996
L	APPAREILS DE LABORATOIRE	5	02/12/1996
L	BATIMENTS LEGERS	10	02/12/1996
L	COFFRE FORT	20	02/12/1996
L	EQUIPEMENT DE CUISINE	10	02/12/1996
L	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	15	02/12/1996
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	02/12/1996
L	MATERIEL CLASSIQUE	8	02/12/1996
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	02/12/1996
L	MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE	7	02/12/1996
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	02/12/1996
L	MOBILIER	10	02/12/1996
L	VEHICULES LEGERS	5	02/12/1996
L	VEHICULES DE TYPE INDUSTRIEL	8	02/12/1996
L	IMMOBILISATIONS D'UNE VALEUR INFERIEURE A 500 EUROS	1	02/12/1996
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	5	26/06/2006
L	OPERATIONS D'ENFOUISSEMENT INACHEVEES HORS CONCESSION	1	27/06/2016
L	INSTALLATIONS TECHNIQUES	15	09/12/2016
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SUIVIS D'INVESTISSEMENT	5	09/12/2016
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT NON SUIVIS D'INVESTISSEMENT	1	09/12/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**I 700 000,00**	**0,00**	**II 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**700 000,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	700 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10...	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**700 000,00**	**4 393 350,79**	**0,00**	**5 093 350,79**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 5 475 000,00**	**1 480 000,00**	**VI 1 480 000,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**860 000,00**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	20 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
139146	*Attributions de compensation d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	840 000,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**4 615 000,00**	**1 480 000,00**	**1 480 000,00**
15...	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26...	*Participations et créances rattachées*			
27...	*Autres immobilisations financières*			
28...	*Amortissement des immobilisations*			
28031	*Frais d'études*	*21 000,00*	*14 000,00*	*14 000,00*
28041482	*Subv.Cne : Bâtiments, installations*	*1 485 000,00*	*312 000,00*	*312 000,00*
28041582	*GFP : Bâtiments, installations*	*86 000,00*	*84 000,00*	*84 000,00*
280421	*Privé : Bien mobilier, matériel*	*58 000,00*	*0,00*	*0,00*
280422	*Privé : Bâtiments, installations*	*3 000,00*	*0,00*	*0,00*
28051	*Concessions et droits similaires*	*71 000,00*	*6 000,00*	*6 000,00*
28135	*Installations générales, agencements, ..*	*6 000,00*	*0,00*	*0,00*
28148	*Construct° sol autrui - Autres construct*	*0,00*	*97 000,00*	*97 000,00*
28158	*Autres installat°, matériel et outillage*	*5 000,00*	*0,00*	*0,00*
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*25 000,00*	*0,00*	*0,00*
28184	*Mobilier*	*24 000,00*	*0,00*	*0,00*
29...	*Prov. pour dépréciat° immobilisations*			
39...	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours*			
481...	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
49...	*Prov. dépréc. comptes de tiers*			
59...	*Prov. dépréc. comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00	0,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*2 806 000,00*	*967 000,00*	*967 000,00*

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	**6 955 000,00**	**0,00**	**3 321 397,74**	**1 071 953,05**	**11 348 350,79**

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	**5 093 350,79**
Ressources propres disponibles	VIII	**11 348 350,79**
Solde	IX = VIII – IV (5)	**6 255 000,00**

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement (4)*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		**0,00**
Acquisitions d'immobilisations		**0,00**
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		**0,00**
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		**0,00**
040	***Opérat° ordre transfert entre sections***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
Total des dépenses d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		**0,00**
Dotations et subventions reçues		**0,00**
Autres recettes éventuelles		**0,00**
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		**0,00**
040	***Opérat° ordre transfert entre sections***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
021	***Virement de la sect° de fonctionnement (3)***	***0,00***
Total des recettes d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale-ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale-ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN–ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					**0,00**	**0,00**											**0,00**	**0,00**
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					**3 700 000,00**	**3 700 000,00**											**0,00**	**0,00**
SEML Sigeif Mobilités	2018	P	Construction de stations GNV	Caisse Epargne IDF	1 900 000,00	1 900 000,00	12,00	T	F		1,090	F		1,090	A-		0,00	0,00
SEML Sigeif Mobilités	2018	P	Construction de stations GNV	Caisse Epargne Ile de France	1 800 000,00	1 800 000,00	12,00	T	F		1,225	F		1,225	A-		0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					**0,00**	**0,00**											**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL					**3 700 000,00**	**3 700 000,00**											**0,00**	**0,00**

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A+ B + C - D**	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement	**II**	**0,00**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	**I / II**	**0,00**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**3,00**	**0,00**	**3,00**	**1,00**	**2,00**	**3,00**
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**9,00**	**2,00**	**11,00**	**9,00**	**2,00**	**11,00**
Adjoint administratif principal 1 - Assistante direction électricité	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1 - Chauffeur	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 1 - Secrétariat du Président	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1 - comptable	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2 - Assistante direction générale et communication	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché hors classe Directeur administratif et financier	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Cadre comptabilité recettes	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 1 - Assistante direction gaz	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1 - Comités et commissions	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1 - cadre comptabilité dépenses	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2 - marchés publics	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		**21,00**	**0,00**	**21,00**	**14,00**	**7,00**	**21,00**
Adjoint administratif - accueil - assistante de formation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise - contrôle de la concession électricité	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur concession électricité	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Géomaticien	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Infographiste	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur Informatique et maintenance technique	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur contrôle concession électricité	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur en chef Affaires juridiques et marchés publics	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef responsable Energies renouvelables et de récupération	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef responsable enfouissements de réseaux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur enfouissement de réseaux	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur groupement de commandes gaz	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur plan climat air énergie	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Ingénieur principal mobilité gaz	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal énergies renouvelables et de récupération	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Conseil en énergie partagé	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Technicien principal 1 chargé d'affaires enfouissement de réseaux	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2 - contrôle de la concession gaz	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		**1,00**	**0,00**	**1,00**	**0,00**	**1,00**	**1,00**
Directeur de cabinet du Président	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		**31,00**	**2,00**	**33,00**	**23,00**	**10,00**	**33,00**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				**105 671,52**		
Adjoint administratif principal 1 - Chauffeur	C	ADM	499	0,00	3-2	CDD
Cadre comptabilité recettes	A	ADM	483	0,00	3-3-2°	CDD
Directeur concession électricité	A	TECH	HEB3	0.00	3-3-2°	CDI
Directeur de cabinet du Président	A	OTR			110	
Directeur général	A	OTR	HEC3	0,00	47	A Emploi fonctionnel
Directeur général adjoint - relations institutionnelles et développement	A	OTR	1005	0,00	47	A Emploi fonctionnel
Géomaticien	A	TECH	434	0,00	3-3-2°	CDD
Infographiste	A	TECH	811	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur contrôle concession électricité	A	TECH	464	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur principal énergies renouvelables et de récupération	A	TECH	819	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien Conseil en énergie partagé	B	TECH	377	0,00	3-2	CDD
Technicien Conseil en énergie partagé	B	TECH	377	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				**0,00**		
TOTAL GENERAL				**105 671,52**		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
06/02/2012 - Participation au capital	Energies POSIT'IF		Société d'économie mixte	10 000,00
17/10/2016 - Participation au capital	Sigeif Mobilités		Société d'économie mixte locale	2 650 000,00
18/12/2017 - Participation au capital	Energies POSIT'IF		Société d''économie mixte	9 934,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
18/12/2017 - Garantie de 50% des annuités d'un emprunt 1.9 million d'euros sur 12 ans	Sigeif Mobilités		Société d'économie mixte locale	1 090 900,00
25/06/2018 - Garantie de 50 % des annuités d'un emprunt de 1 800 000 euros sur 12 ans	Sigeif Mobilités		Société d'économie mixte locales	975 946,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	**0,00**	**0,00**			**0,00**	**0,00**